



CLASSIQUES
GARNIER

« Résumés », in MONTAGNE (Véronique) (dir.), *Stratégies de la définition*,
p. 367-372

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-13536-4.p.0367](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-13536-4.p.0367)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

RÉSUMÉS

Véronique MONTAGNE, «Plasticité de la définition. Histoire intellectuelle d'un projet »

Ce texte relate l'histoire du projet scientifique sur la définition ayant abouti au volume *Stratégies de la définition* à partir de corpus de textes parus durant la Renaissance, qu'ils soient scientifiques, politiques ou littéraires.

Marc BONHOMME, « Les définitions métonymiques dans le discours publicitaire »

Cette étude porte sur le cas typique de définition rhétorique constitué par les définitions métonymiques dans le contexte des annonces publicitaires. Sont d'abord présentées leurs principales configurations discursives qui se manifestent à travers des définitions-pastiches et des prédications définitionnelles. L'accent est ensuite mis sur leurs spécificités textuelles, ainsi que sur les stratégies argumentatives qu'elles mobilisent en relation avec leur cadre de communication.

Valentina BISCONTI, «Pour une typologie scalaire des définitions »

Cette étude propose une typologie générale des définitions fondée sur les stratégies de construction de la référence. Les trois types dégagés – ostensif, extensionnel et intensionnel – sont repérables aussi bien dans les définitions spontanées que savantes ; ils mobilisent une variété de structures syntaxiques et d'opérations discursives qui s'organisent selon une échelle de généralité. Le but de l'étude est de parvenir à une compréhension plus complète de la définition comme objet linguistique.

Véronique MAGRI, « Jouer à définir »

L'article analyse la déconstruction du genre définitionnel, à des fins poétiques, ludiques et esthétiques. *Langage tangage* (Leiris) mime un glossaire tout

en libérant les définitions de la norme. Les jeux de langage laissent l'initiative aux mots nus pour susciter des rapprochements inattendus et rendre le sens sensible. Est ainsi éludé l'indéfinissable, « ainsi qu'un dé dans l'infini des sables » ; « jouer à définir », jouer à l'infini avec le sens des lexèmes pour une nouvelle vision du monde.

Marie-Albane WATINE, « Définition et pseudo-définition, les formes de la misologie. Sur le *Traité du style* d'Aragon »

Dans la période 1920-1940, un débat oppose les tenants du langage logique aux défenseurs du langage affectif, les premiers accusant les seconds d'user de « pseudo-définitions » abusives. On distinguera la « vraie » définition de la non-définition et de la pseudo-définition, à travers une approche intégrée combinant un gradient formel et un gradient logico-pragmatique, avant de montrer comment fonctionnent les pseudo-définitions polémiques dans un texte emblématique, le *Traité du style* d'Aragon.

Iris ESHKOL-TARAVELLA, « Les énoncés définitoires en ligne. Comparaison entre les discours de non spécialistes et de professionnels de santé »

La recherche étudie les énoncés définitoires dans les discours de patients et de professionnels de santé en ligne. Elle s'inscrit dans le champ de la linguistique de corpus et est fondée sur l'annotation manuelle préalable. Le travail réalisé a permis de relever les énoncés définitoires et les marqueurs originaux, de proposer une typologie d'énoncés définitoires attestés dans les corpus et de réaliser leur analyse quantitative et qualitative.

Véronique TRAVERSO, « Les définitions et leurs enjeux dans des consultations médicales avec des demandeurs d'asile »

Cette contribution aborde la définition comme une ressource interactionnelle par laquelle les locuteurs s'ajustent à la situation dans laquelle ils se trouvent. Elle reprend les principales caractéristiques de la définition en interaction (activité située, temporalisée et co-construite, Greco & Traverso 2016), puis elle analyse comment la définition est utilisée dans des consultations médicales plurilingues dont l'objectif est l'obtention de certificats médicaux en soutien d'une demande d'asile.

Gercélia BATISTA DE OLIVEIRA MENDES, « Relever les enjeux de la formulation d'une définition en terminologie juridique multilingue »

Le présent article relate une réflexion sur les défis de la formulation d'une définition dans le cadre d'un travail juridique multilingue. Notamment guidée par la théorie communicative de la terminologie, cette analyse vise à démontrer l'utilité de la définition dans le travail terminologique en général et la spécificité de l'exercice définitoire en terminologie juridique, à partir d'exemples tirés d'un corpus trilingue de textes juridiques concernant la fin de vie.

Cendrine PAGANI-NAUDET, « Formes et fonctions de la définition dans quelques grammaires de la Renaissance et de l'âge classique »

Nous proposons d'étudier la manière dont se manifeste l'activité définitoire dans quelques ouvrages de la Renaissance et de l'âge classique : les domaines où elle s'exerce de manière privilégiée, l'ordre des définitions et leur emboîtement, leurs marques qui sont autant d'indices de reconnaissance pour l'utilisateur (maître de langue ou apprenant). Ce parcours permettra d'envisager les enjeux énonciatifs et textuels de la définition.

Agnès STEUCKARDT et Nesrine RAISSI, « Formes et fonctionnements de la définition dans les témoignages de Rivesaltes »

Afin d'étudier la place de la définition en discours ordinaire, on examine, dans un corpus de témoignages recueillis auprès des Républicains espagnols et des déportés juifs internés au camp de Rivesaltes, les énoncés de forme *X est Y* ou *X métaterme Y*. Beaucoup sont des traductions, suscitées par la résurgence de leur langue d'origine dans la mémoire des témoins. Les énoncés plus strictement définitoires reviennent sur des mots à référent historique, comme *collectivisation*.

Anna JAUBERT, « Quelle pragmatique pour une visée universalisante ? »

Définir *a priori* c'est délimiter les choses pour en donner une idée plus précise. Une opération discursive à vocation pédagogique, objectivante, qui s'énonce sur le mode de l'assertion. La relation du signe à l'utilisateur s'affiche dans l'ordre du constat. Mais cet affichage est trompeur : la définition ne se borne pas à dire ce que sont les choses, elle les fait être comme elle les dit, substituant à l'ordre constatatif un ordre qu'on peut appeler crypto-performatif.

Alain RABATEL, « Une approche pragma-énonciative des batailles de définition »

Ce texte revient d'abord sur les principales caractéristiques des définitions. Il analyse ensuite leur fonctionnement et leurs fonctions discursives lors de batailles explicites de définitions linguistiques, dans une optique pragma-énonciative. Il dégage un faisceau de marques subjectives ou objectivantes, dialogiques, argumentatives et réflexives circonscrivant les points d'accord ou de désaccord, inscrivant ces conflits de définitions dans une démarche scientifique cumulative.

Paul SAMBRE, « Actes définitoires contre-hégémoniques en territoire mafieux. Vers une praxis de la définition aristotélicienne en langue naturelle »

Cette contribution aborde à partir d'une recherche ethnographique les pratiques définitoires contre-hégémoniques de l'antimafia civile, dans un bien confisqué à la 'Ndrangheta, la mafia calabraise. Les limites de la définition aristotélicienne divisionnelle sont revues au profit d'un acte définitoire, mettant en évidence une activité cognitive in située et matérielle, et ce à partir d'une relecture de l'acquis aristotélicien du *Peri Hermeneias / De Interpretatione* et de l'*Éthique à Nicomaque*.

Houda LANDOLSI, « Qu'est-ce qu'un Français de souche ? Définition(s) et représentations du Français de souche dans les débats télévisés »

La présente étude s'intéresse à l'énoncé définitoire construit autour de la dénomination *Français de souche* dans des discours proférés dans un espace public et médiatique. L'étude s'arrête également sur la contre-argumentation qui revient sur l'énoncé définitoire et qui vise à l'invalidier en montrant qu'il ne correspond pas à la réalité extralinguistique.

Alice KRIEG-PLANQUE, « Définition et signification dans les discours engagés. À propos des enjeux politiques et sociaux de l'activité définitionnelle »

Nous mettons en évidence certains aspects des enjeux politiques et sociaux de l'activité définitionnelle, pour des locuteurs dits « ordinaires » qui s'inscrivent dans des perspectives de critique politique des usages de la langue. L'étude du métalangage ordinaire dans ses usages critiques, à partir de discours engagés (extrême droite, féminisme, cause animale...), nous permet de montrer que l'activité définitionnelle est inhérente à l'engagement politique et social.

Camille BOUZEREAU, « L'énoncé définitoire dans les discours du Front National (2000-2017) »

Ce texte examine le fonctionnement des énoncés définitoires dans les discours contemporains du Front National (FN). Plus précisément, l'article met en relief puis interroge le croisement de l'acte de nommer à l'acte de définir. Dans ce cadre, il s'agit de déterminer si définir ces termes, chargés positivement ou négativement, joue un rôle dans la construction des particularités discursives du Front National.

Véronique DUROCHER, « Les procédés argumentatifs révélateurs de traits définitoires. Le concept de "harcèlement sexuel" dans l'espace public québécois »

Le mouvement de dénonciations d'inconduites sexuelles #*MeToo* a fait couler beaucoup d'encre et animé nombre de discussions sur les médias sociaux. Cette étude a pour objectif de faire émerger les traits définitoires du concept de *harcèlement sexuel* qui ont circulé dans l'espace public québécois. Bien que ces traits soient repérables de maintes façons, nous porterons ici notre attention spécifiquement sur les traits définitoires identifiables à partir de procédés argumentatifs.

Laurent ROUVEYROL, « *To define is to limit...* Quelques repères à propos des stratégies définitionnelles dans le débat britannique *Question-Time* »

Cette étude traite des stratégies définitionnelles dans le débat britannique *Question Time*. Ce débat, en tant que genre discursif socio-culturellement construit, obéit à des règles particulières et correspond à un entretien croisé des invités. La définition dans ce cadre concerne des situations qui servent d'ancrage à l'activité d'argumentation prégnante. La définition est donc mise en interaction avec le modèle séquentiel et son marquage pragmatico-énonciatif est analysé.

Jean-Marie KLINKENBERG, « Conclusions. La définition comme catégorisation : mise en place, usages, structures »

Synthétisant le contenu des communications présentés au colloque « Linguistique de la définition : formes, texte et discours », le présent texte énumère les grandes caractéristiques généralement présentes dans les différentes

approches du phénomène définitionnel. Il insiste sur les aspects pragmatiques de ce genre discursif et fournit une formule canonique rendant compte de la structure des différentes manifestations textuelles de la définition.